
Le 24 janvier deux mille vingt-quatre, à 18h00, le Conseil d'Administration de la Régie à autonomie financière et personnalité morale Exploitation du Golf 18 trous s'est réuni à Bressuire sous la présidence d'Emmanuelle Ménard, Présidente.

Membres : 12 - Quorum : 6

Étaient présents : Emmanuelle Ménard, Dominique Tricot, Guy Millet, Thierry Baudouin, Guy Mauillon, Pascale Ferchaud, Philippe Robin, André Guillemic

Pouvoirs : néant

Excusés : Jean Francois Morin, Sandra Cailton, Pierre Bureau, Stéphanie Fillon

Date de convocation : 17 janvier 2024

Secrétaire de séance : Dominique Tricot

DEL2024-01 : Débat d'Orientations Budgétaires

Document annexé et présenté en séance.

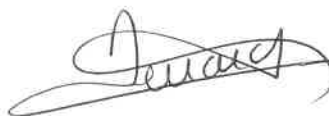
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants, le Conseil d'Administration de la Régie décide :

- **PREND ACTE** de la tenue, ce jour, du débat d'orientations budgétaires.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

La Présidente,
Emmanuelle Ménard



Le 24 janvier deux mille vingt-quatre, à 18h00, le Conseil d'Administration de la Régie à autonomie financière et personnalité morale Exploitation du Golf 18 trous s'est réuni à Bressuire sous la présidence d'Emmanuelle Ménard, Présidente.

Membres : 12 – Quorum : 6

Étaient présents : Emmanuelle Ménard, Dominique Tricot, Guy Millet, Thierry Baudouin, Guy Mauillon, Pascale Ferchaud, Philippe Robin, André Guillermic

Pouvoirs :

Excusés : Jean Francois Morin, Sandra Cailton, Pierre Bureau, Stéphanie Fillon

Date de convocation : 17 janvier 2024

Secrétaire de séance : Dominique Tricot

DEL2024-09 : Instauration d'une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat

Il est proposé au conseil d'administration, afin d'amortir le choc de l'inflation et de soutenir le pouvoir d'achat des agents, d'instaurer la prime de partage de la valeur, selon les modalités suivantes :

Vu la loi 2023-1107 du 29 novembre 2023,

Vu l'avis favorable à l'unanimité du Comité Social Territorial en date du 13 décembre 2023 ;

Considérant que le montant de cette prime est modulable en fonction du niveau de rémunération des agents publics dans le respect des plafonds définis réglementairement ;

LA DETERMINATION DU MONTANT

Les montants pouvant être alloués varient en fonction de la rémunération de l'agent sur la période de référence. Dans la limite du plafond prévu pour chaque niveau de rémunération défini.

Rémunération brute perçue au titre de la période de référence.

Rémunération brute perçue au titre de la période	Plafond maximum de la PPV pour un poste à temps complet
Inférieure ou égale à 23 700 €	300 €
Supérieure à 23 700 € et inférieure ou égale à 27 300 €	250 €
Supérieure à 27 300 € et inférieure ou égale à 29 160 €	200 €
Supérieure à 29 160 € et inférieure ou égale à 30 840 €	200 €
Supérieure à 30 840 € et inférieure ou égale à 32 280 €	150 €
Supérieure à 32 280 € et inférieure ou égale à 33 600 €	150 €
Supérieure à 33 600 € et inférieure ou égale à 39 000 €	150 €

Le montant de la prime, est réduit à proportion de la quotité de travail.

La prime de PPV n'est pas reductible.

LES CONDITIONS DE CUMUL

Cette prime est cumulable avec toute autre prime et indemnité perçue par l'agent.

L'ATTRIBUTION INDIVIDUELLE

L'attribution de la prime exceptionnelle à chaque agent fait l'objet d'un avenant individuel conformément aux modalités d'attribution définies par la présente délibération.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants, le Conseil d'Administration de la Régie décide :

- **D'INSTAURER** la prime de partage de la valeur pour les agents remplissant les conditions réglementaires, et suivant les montants décrits ci-dessus.
- **D'INSCRIRE** les crédits nécessaires au budget.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

La Présidente,

Emmanuelle Ménard
Emmanuelle Ménard



CONSEIL D'ADMINISTRATION
Extrait du registre des délibérations
24 janvier 2024

07 FEV. 2024

Délibération DEL-EPIC- 2024-05

Le 24 janvier deux mille vingt-quatre, à 18h00, le Conseil d'Administration de la Régie à autonomie financière et personnalité morale Exploitation du Golf 18 trous s'est réuni à Bressuire sous la présidence d'Emmanuelle Ménard, Présidente.

Membres : 12 – Quorum : 6

Étaient présents : Emmanuelle Ménard, Dominique Tricot, Guy Millet, Thierry Baudouin, Guy Mauillon, Pascale Ferchaud, Philippe Robin, André Guillemic

Pouvoirs :

Excusés : Jean Francois Morin, Sandra Cailton, Pierre Bureau, Stéphanie Fillon

Date de convocation : 17 janvier 2024

Secrétaire de séance : Dominique Tricot

DEL2024-05 : Mise en place du système d'empreinte de carte bancaire

Dans le cadre de la location de produits à valeurs élevées comme les voiturettes ou des sacs de clubs de golf, nous souhaitons mettre en place le système d'empreinte de carte bancaire afin de nous couvrir en cas de dégradations.

Une caution de 100 € pour la location d'une voiturette ou d'une série de clubs est envisagée.

Il sera donc proposé de définir et de voter le montant de la caution.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants, le Conseil d'Administration de la Régie décide :

- **D'ACCEPTER** la mise en place d'une caution, et **DE VALIDER** le montant de 100€ pour une location de voiturette ou une location d'une série de clubs.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

La Présidente,
Emmanuelle Ménard



CONSEIL D'ADMINISTRATION
Extrait du registre des délibérations
24 janvier 2024

07 FEV. 2024

Délibération DEL-EPIC- 2024-06

Le 24 janvier deux mille vingt-quatre, à 18h00, le Conseil d'Administration de la Régie à autonomie financière et personnalité morale Exploitation du Golf 18 trous s'est réuni à Bressuire sous la présidence d'Emmanuelle Ménard, Présidente.

Membres : 12 – Quorum : 6

Étaient présents : Emmanuelle Ménard, Dominique Tricot, Guy Millet, Thierry Baudouin, Guy Mauillon, Pascale Ferchaud, Philippe Robin, André Guillermic

Pouvoirs :

Excusés : Jean Francois Morin, Sandra Cailton, Pierre Bureau, Stéphanie Fillon

Date de convocation : 17 janvier 2024

Secrétaire de séance : Dominique Tricot

DEL2024-06 : Remboursement à l'association sportive « GCBB » de licences de golf

Depuis la création de notre nouvelle formule d'enseignement « Formule Découverte, tout compris » en mars 2023, nous y avons intégré 10 heures de cours, le prêt du matériel, un accès au parcours Pitch & Putt, ainsi qu'une licence auprès de la FFGOLF. Avec l'accord de l'association, ces licences ont été prises en charge par l'Association sportive « Golf Club du Bocage Bressuirais ».

Etant donné le succès de cette formule, elle nous sollicite pour un paiement d'une partie de ces licences délivrées dans la cadre de la « Formule Découverte » à hauteur de 705.25€.

Il sera proposé au Conseil d'Administration de prendre une délibération dans ce sens.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants, le Conseil d'Administration de la Régie décide :

- **D'ACCEPTER** le remboursement des licences souscrites dans la « formule découverte » auprès de l'association « Golf Club du Bocage Bressuirais »

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

La Présidente,
Emmanuelle Ménard



REGIE DU GOLF
Exploitation 18 trous

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Extrait du registre des délibérations
24 janvier 2024

07 FEV. 2024

Délibération DEL-EPIC- 2024-02

Le 24 janvier deux mille vingt-quatre, à 18h00, le Conseil d'Administration de la Régie à autonomie financière et personnalité morale Exploitation du Golf 18 trous s'est réuni à Bressuire sous la présidence d'Emmanuelle Ménard, Présidente.

Membres : 12 – Quorum : 6

Étaient présents : Emmanuelle Ménard, Dominique Tricot, Guy Millet, Thierry Baudouin, Guy Mauillon, Pascale Ferchaud, Philippe Robin, André Guillermic

Pouvoirs :

Excusés : Jean François Morin, Sandra Cailton, Pierre Bureau, Stéphanie Fillon

Date de convocation : 17 janvier 2024

Secrétaire de séance : Dominique Tricot

DEL2024-02 : Nouveaux golfeurs, mise en place d'un nouveau tarif

Dans la continuité de notre offre « Formule Découverte, tout compris », il est proposé de créer une nouvelle formule afin de mieux accompagner les golfeurs en cours d'apprentissage vers le grand parcours 18 trous.

Il est proposé l'accès au parcours 18 trous, incluant un accompagnement de l'enseignant de golf, pour un tarif forfaitaire de 59 € pendant 6 mois.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants, le Conseil d'Administration de la Régie décide :

- **D'ACCEPTER** la décision de créer un nouveau tarif, et **DE VALIDER** le nouveau tarif à 354 €.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

La Présidente,
Emmanuelle Ménard



CONSEIL D'ADMINISTRATION
Extrait du registre des délibérations
24 janvier 2024

07 FEV. 2024

Délibération DEL-EPIC- 2024-07

Le 24 janvier deux mille vingt-quatre, à 18h00, le Conseil d'Administration de la Régie à autonomie financière et personnalité morale Exploitation du Golf 18 trous s'est réuni à Bressuire sous la présidence d'Emmanuelle Ménard, Présidente.

Membres : 12 – Quorum : 6

Étaient présents : Emmanuelle Ménard, Dominique Tricot, Guy Millet, Thierry Baudouin, Guy Mauillon, Pascale Ferchaud, Philippe Robin, André Guillermic

Pouvoirs :

Excusés : Jean Francois Morin, Sandra Cailton, Pierre Bureau, Stéphanie Fillon

Date de convocation : 17 janvier 2024

Secrétaire de séance : Dominique Tricot

DEL2024-07 : Convention de partenariat avec l'établissement d'enseignement « Les Sicaudières »

L'Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole « Les Sicaudières » représenté par son Directeur Monsieur Paul REVOLLON, et le Centre de Formation Professionnelle Agricole et Agroalimentaire, représenté par son Directeur, Monsieur Arnaud OBLE proposent au Golf de Bressuire une convention afin d'accueillir des stagiaires.

Les principaux axes de cette collaboration sont :

- Des séquences de sensibilisations sur l'agronomie, les graminées et l'irrigation du golf délivrées par Louis VANDENBORRE.
- Des chantiers en lien avec l'entretien du parcours de golf.
- Un chantier d'embellissement des abords du parcours de golf.

Il est proposé au Conseil d'Administration de valider la convention d'accueil de stagiaires et d'autoriser Madame La Présidente à signer ladite convention et tous les documents y afférents.

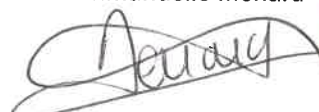
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants, le Conseil d'Administration de la Régie décide :

- **DE VALIDER** la convention d'accueil de stagiaires.
- **D'AUTORISER** Madame Le maire à signer ladite convention et tous les documents y afférents

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

La Présidente,
Emmanuelle Ménard



Le 24 janvier deux mille vingt-quatre, à 18h00, le Conseil d'Administration de la Régie à autonomie financière et personnalité morale Exploitation du Golf 18 trous s'est réuni à Bressuire sous la présidence d'Emmanuelle Ménard, Présidente.

Membres : 12 – Quorum : 6

Étaient présents : Emmanuelle Ménard, Dominique Tricot, Guy Millet, Thierry Baudouin, Guy Mauillon, Pascale Ferchaud, Philippe Robin, André Guillermic

Pouvoirs :

Excusés : Jean Francois Morin, Sandra Cailton, Pierre Bureau, Stéphanie Fillon

Date de convocation : 17 janvier 2024

Secrétaire de séance : Dominique Tricot

DEL2024-03 : Définition du prix de vente des produits du Proshop

Suite à la résiliation du bail locatif par la SARL Golf J de La Rochelle, il est proposé de réaliser nos propres ventes de produits golfixes (balles, matériels, sacs.....etc) afin de faire perdurer ce service pour notre clientèle.

Ci-joint en annexe la liste des produits en vente et les prix proposés.

Dans l'attente de l'arrêté de modification de la régie qui permette la vente des produits golfixes mentionnés.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants, le Conseil d'Administration de la Régie décide :

- **D'ACCEPTER** les tarifs définis pour les produits golfixes.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

La Présidente,
Emmanuelle Ménard



CONSEIL D'ADMINISTRATION
Extrait du registre des délibérations
24 janvier 2024

Préfecture des Deux-Sèvres

07 FEV. 2024

Délibération DEL-EPIC- 2024-04

Le 24 janvier deux mille vingt-quatre, à 18h00, le Conseil d'Administration de la Régie à autonomie financière et personnalité morale Exploitation du Golf 18 trous s'est réuni à Bressuire sous la présidence d'Emmanuelle Ménard, Présidente.

Membres : 12 – Quorum : 6

Étaient présents : Emmanuelle Ménard, Dominique Tricot, Guy Millet, Thierry Baudouin, Guy Mauillon, Pascale Ferchaud, Philippe Robin, André Guillemic

Pouvoirs :

Excusés : Jean Francois Morin, Sandra Cailton, Pierre Bureau, Stéphanie Fillon

Date de convocation : 17 janvier 2024

Secrétaire de séance : Dominique Tricot

DEL2024-04 : Convention de partenariat avec le prestataire « Golf Addict »

Nous avons rencontré le prestataire Golf Addict (magasins de ventes de matériels de golf sur Angers et La Roche/Yon) qui souhaite mettre en place un partenariat avec le Golf de Bressuire.

Celui-ci consiste à réaliser des démonstrations de matériels auprès des golfeurs et ainsi réaliser des ventes de produits. Ces ventes seront effectuées sur le golf de Bressuire par Golf Addict sans contrepartie d'une location d'un espace dédié sur le practice ; en contrepartie, l'enseigne nous reversera un pourcentage des ventes réalisées lors des journées de démonstration et d'essais.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants, le Conseil d'Administration de la Régie décide :

- **D'ACCEPTER** la convention de partenariat.
- **D'AUTORISER** la Présidente à la signer et tous les documents y afférents.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

La Présidente,
Emmanuelle Ménard



Le 24 janvier deux mille vingt-quatre, à 18h00, le Conseil d'Administration de la Régie à autonomie financière et personnalité morale Exploitation du Golf 18 trous s'est réuni à Bressuire sous la présidence d'Emmanuelle Ménard, Présidente.

Membres : 12 – Quorum : 6

Étaient présents : Emmanuelle Ménard, Dominique Tricot, Guy Millet, Thierry Baudouin, Guy Mauillon, Pascale Ferchaud, Philippe Robin, André Guillermic

Pouvoirs :

Excusés : Jean Francois Morin, Sandra Cailton, Pierre Bureau, Stéphanie Fillon

Date de convocation : 17 janvier 2024

Secrétaire de séance : Dominique Tricot

DEL2024-08 : Définition d'un tarif de vente pour du mobilier appartenant au Golf

Un abonné souhaite acheter du mobilier non-utilisé par le Golf, 5 fauteuils noirs et 2 luminaires.
Pour information, le prix d'achat d'un fauteuil a été fixé à 45.83 € HT lors du conseil d'administration du 15 mars 2019.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants, le Conseil d'Administration de la Régie décide :

- **DE DEFINIR** le prix de vente du luminaire à 50 € TTC.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

La Présidente,
Emmanuelle Ménard

